

Un temps est composé quand il utilise deux verbes :

un auxiliaire (être ou avoir) et

le participe passé du verbe conjugué.

C'est le temps de conjugaison de l'auxiliaire qui change.

Dans un temps composé, le participe passé s'accorde avec le sujet quand on utilise l'auxiliaire être.

Le passé composé

Le passé composé est un temps qui exprime une action passée (déjà achevée).

Pour conjuguer au passé composé on utilise l'auxiliaire au présent de l'indicatif et le participe passé du verbe.

Exemple :

Avec avoir :

verbe danser au passé composé : j' vous

dansé est le participe passé.

Avec être :

Verbe partir au passé composé : il elle ils

parti (ou partie – partis – parties) est le participe passé du verbe, il s'accorde avec le sujet.

Remarque : au plus-que-parfait (non appris au CM2), l'auxiliaire est à l'imparfait (ex : j'avais dansé), au futur antérieur (non appris au CM2), l'auxiliaire est au futur (ex : elle sera partie). Les règles d'accord sont les mêmes.